

Image not found or type unknown



Prescription Acquisitive

Par **Joffrey95300**, le **02/09/2021 à 20:33**

Bonjour, une maison se construit à côté de la mienne. Nos terrains sont en limite séparative par nos maison mais pas mitoyennes. Mon futur voisin reproche à ma maison que les tuiles du toit dépasse de 2 cms et de faite empiète sur son terrain de même que l'écoulement de ciment de mes fondations de murs de clôture sous terre qui déborderaient de 10 cms. Il a vu cette anomalie lorsque le constructeur à creusé pour ses fondations. Ma maison a été construite en 1984 et J en suis le propriétaire depuis 2014.dois je M inquiété ? Cdt joffrey